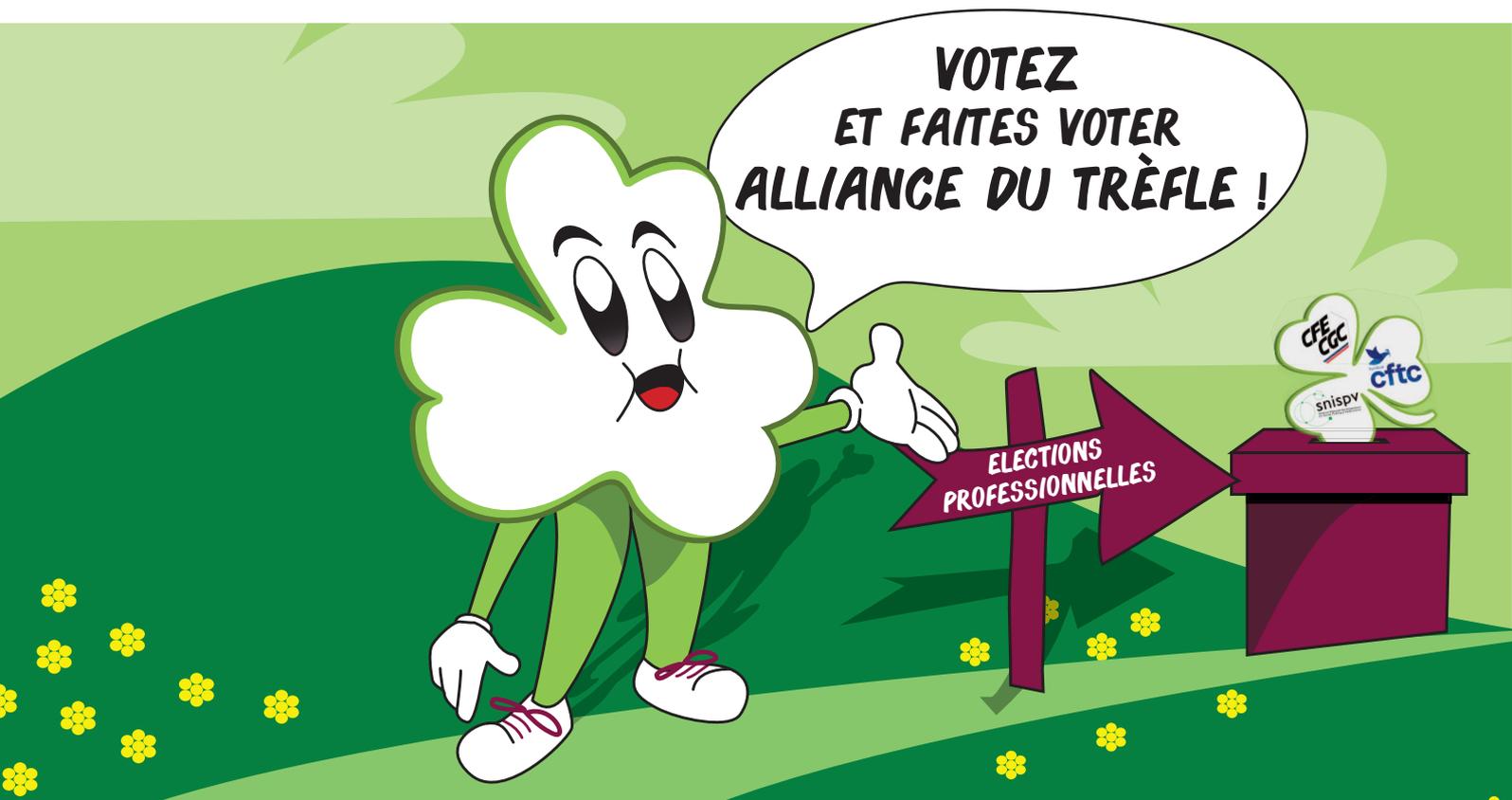


ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022



Des réformes sans bilan depuis plus de 12 ans...

Plus de 12 ans après les premières réformes, les agents doivent toujours s'adapter, encore récemment avec la création des SGCD, actuellement avec le transfert du FEADER aux conseils régionaux et bientôt avec la réforme de la PAC,

Une impréparation à des crises de plus en plus fréquentes...

Gel, grêle, inondation, sécheresse, influenza aviaire, guerre en Ukraine, incendies de forêts... les services ne sont ni préparés ni suffisamment dotés pour faire face aux urgences qui se répètent et s'intensifient

... et des dysfonctionnements persistants :

- » les équipes en place connaissent des surcharges de travail liées aux sous-effectifs en dehors même des situations d'urgence ou de crise et ce malgré l'implication sans faille des agents,
- » elles s'interrogent sur le sens de leurs missions, qui disparaît trop souvent derrière la complexification des procédures des instructions parfois contradictoires et des outils informatiques qui dysfonctionnent régulièrement et les empêchent d'accomplir sereinement leur travail,
- » elles sont exposées au mécontentement des usagers et des partenaires institutionnels auxquels elles doivent régulièrement expliquer l'inexplicable,
- » elles connaissent par ailleurs des difficultés, en l'absence de service des ressources humaines interne, en matière de recrutement, de logistique, de parcours professionnels, de reconnaissance et d'accompagnement des personnels les plus précaires,
- » les services forestiers sont depuis longtemps dépouillés de leurs compétences, qui ne sont pas renouvelées malgré les enjeux croissants, mettant en grande difficulté des agents pourtant de bonne volonté.



L'ALLIANCE DU TRÈFLE, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

CFTC-MAE, EFA-CGC, SNISPV

Représentant les agents de toutes catégories et de tous statuts, nos trois syndicats, unis depuis 2011, défendent vos conditions de travail et vos rémunérations, mais aussi vos parcours de carrière. Nos syndicats agissent aussi pour redonner sens et valeur à l'action publique.

L'Alliance du Trèfle agit dossier par dossier pour faire avancer vos droits, améliorer votre qualité de vie au travail et conserver le sens et la valeur de l'action publique.

L'Alliance du Trèfle demande :

- » la définition d'un socle minimal de fonctionnement en termes d'effectifs,
- » une lisibilité de l'organisation des services de l'État et la stabilité pour les structures et pour les agents,
- » une gestion des ressources humaines de proximité non déshumanisée et efficiente,
- » la reconnaissance des agents des structures départementales et le maintien et la valorisation des compétences techniques et administratives, considérant à sa juste valeur le travail irremplaçable de chacun et privilégiant la connaissance du terrain notamment dans les domaines agricole et forestier.

L'Alliance du Trèfle exige :

- » un accompagnement de la réorganisation des services impactés par le transfert du FEADER,
- » des informations claires sur le contenu et le calendrier de la mise en œuvre concrète de la prochaine PAC,
- » lors de surcharges d'activités, de réelles priorisations des missions,
- » une véritable concertation de tous les acteurs avant toute évolution.

Vos préoccupations sont nos priorités Continuons ensemble !

L'Alliance du Trèfle revendique :

- » des parcours professionnels plus fluides et plus équitables, par une harmonisation par le haut des cotations de postes et conditions de travail,
- » la reconnaissance du travail pour tous (fonctionnaires et contractuels) à sa vraie valeur et une juste prise en compte de l'investissement individuel et collectif,
- » un rôle réel du CSA en formation spécialisée ou plénière pour protéger la santé physique et mentale de tous les agents.

